**ÉCOLE DES DEUX-RUISSEAUX**

**RAPPORT ANNUEL 2020-2021**

**CONSEIL D’ÉTABLISSEMENT**



**Adopté par le Conseil d’établissement**

**Résolution 21-22-A-08**

Table des matières

[1. Mot de la présidence du Conseil d’établissement (CÉ) 3](#_Toc81920476)

[2. Composition du Conseil d’établissement 4](#_Toc81920477)

[3. Sommaire des dossiers traités par le CÉ durant l’année scolaire 2020-2021 5](#_Toc81920478)

[4. Compte-rendu des comités et des activités de l’Organisme de participation des parents (OPP) durant l’année scolaire 2020-2021 6](#_Toc81920479)

[5. Compte-rendu du représentant au Comité de parents pour l’année scolaire 2020-2021 7](#_Toc81920480)

[6. Recommandations du CÉ pour l’année scolaire 2021-2022 8](#_Toc81920481)

[Annexe A – Informations générales sur l’école 10](#_Toc81920482)

# Mot de la présidence du Conseil d’établissement (CÉ)

Au nom des membres du Conseil d’établissement de l’école des Deux-Ruisseaux, j’ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel des activités réalisées par le CÉ pour l’année scolaire 2020-2021.

L’année scolaire 2020-2021 n’aura été comme nulle autre auparavant. Elle a surtout été marqué par les mesures sanitaires mises en place pour lutter contre la pandémie de COVID-19.

L’équipe école a su s’adapter aux nouvelles réalités, souvent remplies d’incertitudes et a été en mesure de s’adapter rapidement et de mettre les services aux élèves au premier plan pour assurer la réussite scolaire de ceux-ci. Par exemple, l’école a prêté un total de 106 ordinateur aux élèves afin que ceux-ci puissent continuer leur apprentissage en ligne. De plus, les quatre dernières journées du calendrier de 2020 ont été consacré à une pratique générale afin de familiariser l’équipe école, les parents et les enfants à l’enseignement à distance.

De ces faits, 28 jours d’enseignement ont été réalisés à distance :

* Les 17, 18, 21 et 22 décembre 2020
* Du 5 au 8 janvier 2021
* Du 8 mars au 2 avril 2021

Les membres du Conseil d’établissement ont poursuivi également leurs travaux à travers un environnement changeant et vous, parents, pouvez être fiers de ce qui a été accompli. Le travail réalisé n’aurait pas été possible sans l’apport de plusieurs personnes. C’est pourquoi j’aimerais profiter de l’occasion pour dire merci aux personnes suivantes :

* au personnel enseignant pour avoir su naviguer durant une année bouleversante
* au personnel de soutien, professionnel et service de garde pour leurs efforts continues
* aux parents à la maison pour leur engagement soutenu, ce fut exigent à bien des égards
* aux membres du conseil d’établissement et à l’OPP, pour votre temps et vos idées
* à la direction, Mesdames Chantal et Vicky, vous avez fait un travail remarquable cette année

La résilience est le qualificatif qui me vient en tête quand je pense à l’année écoulée. La pandémie de COVID-19 nous réservera sûrement encore des surprises plus ou moins agréables et je sais que nous pourrons compter sur l’appui, la compréhension et les efforts de tous et de toutes afin de faire de l’année scolaire 2021-2022 une réussite pour les élèves.

Je vous souhaite à tous une année scolaire 2021-2022 des plus enrichissante.

Guillaume Dubé

Président 2020-2021

Conseil d’établissement de l'École des Deux-Ruisseaux

# Composition du Conseil d’établissement

Le CÉ de l’école des Deux-Ruisseaux est composé de 12 membres votants :

|  |  |
| --- | --- |
| Membres Parents (6) | Membres Équipe-école (6) |
| Mme Sabrina Bertrand (2e année d’un mandat de 2 ans) | M. Bruno Cyr, enseignant  |
| M. Alain Henrion (2e année d’un mandat de 2 ans) | Mme Julie Leblanc, enseignante  |
| M. Titus Cristea (2e année d’un mandat de 2 ans) | Mme Sophie Lefebvre, enseignante  |
| M. Guillaume Dubé (1re année d’un mandat de 2 ans) | Mme Annie Pilotte, enseignante  |
| M. Jonathan Brulotte (1re année d’un mandat de 2 ans) | M. Jérémie Gauthier, représentant du personnel de soutien |
| M. Nicolas Stievenard (1re année d’un mandat de 2 ans) | Mme Josée Bolduc, responsable du service de garde |

Il y a également 6 membres non-votants qui participent aux rencontres du CÉ. Ces membres sont les suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| Poste | Nom |
| Représentant de la communauté | M. Mathieu Nerbonne Lachaine,  |
| Représentant au comité de parents du Centre de service scolaire | M. Jonathan Brulotte |
| Représentant au Comité EHDAA[[1]](#footnote-2) du Centre de service scolaire | Mme Nathalie Thiffault |
| Représentant de l’OPP  | Mme Judith Santerre |
| Direction de l’école | Mme Chantal Laberge, directrice Mme Vicky Gravelle, directrice-adjointe |
| Secrétaire du C.É. | Mme Judith Santerre |

Huit (8) séances régulières du CÉ ont été tenues entre le 23 septembre 2020 et le 16 juin 2021. Une rencontre extraordinaire du CÉ a été tenue le 20 avril 2021. Toutes les séances du CÉ ont eu lieu de façon virtuelle à l’aide de la plateforme MS TEAMS. De plus, l’Assemblée générale annuelle des parents a eu lieu le 8 septembre 2020.

|  |  |
| --- | --- |
| Assemblée générale annuelle : |  |
| 8 septembre 2020 (AGA) |  |
| Date des séances du Conseil d’établissement : |
| 23 septembre 2020 | 10 février 2021 |
| 14 octobre 2020 | 14 avril 2021 |
| 11 novembre 2020 | 20 avril 2021 |
| 9 décembre 2020 | 19 mai 2021 |
|  | 16 juin 2021 |

# Sommaire des dossiers traités par le CÉ durant l’année scolaire 2020-2021

**Objectif du CÉ pour l’année scolaire 2020-2021**

L’an dernier, le CÉ s’était fixé deux objectifs pour l’année 2020-2021 :

* Sécurité aux abords de l’école
* Continuer d’explorer les options possibles afin d’augmenter la sécurité aux abords de l’école;
* Poursuivre la sensibilisation auprès des parents à la sécurité aux abords de l’école.
* Projet éducatif 2019-2022 :
* Effectuer des suivis réguliers lors des rencontres de CÉ sur l’avancement de l’élaboration du plan d’action, de sa mise en œuvre ainsi que d’effectuer des suivis sur les mesures de rendement du projet éducatif;
* Soutenir et collaborer avec l’équipe-école dans le développement, la modification et la mise en œuvre du plan d’action du projet éducatif. Compte tenu de la pandémie, des ajustements pour considérer le contexte actuel à l’école seront probablement nécessaires.

Le CÉ et l’équipe-école ont travaillé fort cette année sur ces objectifs. En raison de la pandémie de COVID-19, un grand nombre de parents ont adopté le télétravail ce qui a contribué à augmenter significativement le nombre d’élèves marcheurs. Les abords de l’école ainsi que son accès par le parc des Deux-Ruisseaux ont été très achalandés. Le CÉ a surveillé de près la situation tout au cours de l’année et des demandes auprès de la ville ont été faites pour l’ajout de brigadiers adultes, tout comme des modifications aux règles de stationnement dans la rue devant l’école. Ces décisions ont été prises pour assurer la sécurité des enfants. Un sous-comité consultatif a été mis en place afin de préparer les travaux de mise à jour du Projet éducatif avec comme mandat d’explorer des idées et des façons de faire qui pourraient contribuer à l’amélioration des services aux élèves et de leur mesures.

**Sommaire des décisions, adoptions et approbations du CÉ en 2020-2021**

* Mise à jour des règles de régie interne du CÉ;
* Cadre budgétaire du Centre de service scolaire;
* Budget du CÉ et budget par « chantier » (plan d’action);
* Budget de l’école et du service de garde pour 2021-2022;
* Plan de lutte contre l'intimidation et la violence;
* Choix du traiteur et du fournisseur pour les photos scolaires;
* Réinscription scolaire;
* Convention de gestion;
* Choix d’activités pour les journées pédagogiques;
* Campagne de financement (pizza, Bô-Sapin);
* Contenu de l’agenda, code de vie et guide des parents du service de garde pour 2021-2022;
* Frais exigés aux parents pour 2021-2022;
* Listes de fournitures scolaires, cahiers d’activités et des frais scolaires pour 2021-2022;
* Fermeture du service de garde en mars 2021 et à la fin août 2021;
* Offre d’un camp de jour par Dimension sportive à la fin août 2021;
* Entrée progressive au préscolaire pour l’année 2021-2022;
* Grille matière.

# Compte-rendu des comités et des activités de l’Organisme de participation des parents (OPP) durant l’année scolaire 2020-2021

L’Organisme participatif des parents (OPP) regroupe tous les parents des élèves de l’école des Deux-Ruisseaux et permet de favoriser le rapprochement entre l’école et son milieu pour le bien des élèves. Afin d’organiser les différentes activités, les membres se sont rencontrés virtuellement à 4 reprises. Les rencontres se sont déroulées avec la présidente Mme Judith Santerre-Blanchard et le vice-président M. Olivier Caron.

Quatre comités ont maintenu leurs activités, soit :

* le comité de transport actif-Trottibus (Tanya Guitard);
* le comité environnement (Alexandre Richard);
* le comité bibliothèque (Olivier Caron );
* le comité sécurité (sans responsable).

**Communications**

La page Facebook de l’OPP est gérée par M. Hendrick Parisien.

<https://www.facebook.com/opp.deux.ruisseaux>

Un onglet OPP est aussi présent sur le site Web de l’école, lequel est géré par un membre du personnel. <http://deuxruisseaux.cspo.qc.ca/organisme-de-participation-des-parents-opp/>

**Réalisations**

Au cours de l’année 2020-2021, la participation des parents aux activités de l’école a été grandement restreinte en lien avec les normes sanitaires de la Santé publique. Qu’à cela ne tienne, les parents ont tout de même fait leur part, travaillant à embellir le terrain de l’école et à supporter l’école dans ses différents projets. Nous remercions tous les bénévoles ayant contribué au bon déroulement des diverses activités :

* Remise de coquelicots et de cahiers d’activités lors du Jour du Souvenir <http://www.veterans.gc.ca/fra/remembrance/get-involved/remembrance-day/learning-resources>
* Remerciements pour la Semaine de reconnaissance des enseignants et pour la Semaine de reconnaissance du personnel de soutien/service de garde;
* Entretien de la cour et des plates-bandes;
* Participation à la création d’une classe extérieure.

Nous souhaitons souligner la générosité de la communauté qui a offert de nombreux prix pour reconnaître le travail exceptionnel de nos enseignants et du personnel de soutien/service de garde.

Mme Judith Santerre-Blanchard

Présidente de l’OPP de l’École des Deux-Ruisseaux pour l’année 2020-2021

# Compte-rendu du représentant au Comité de parents pour l’année scolaire 2020-2021

Le Comité de parents est composé d'une personne représentant chaque école, élue par l’assemblée des parents.

Le Comité de parents a pour fonctions :

1. De promouvoir la participation des parents aux activités du Centre de services scolaire et de désigner à cette fin les parents qui participent aux divers comités formés par le Centre de services scolaire;
2. De donner son avis sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible du Centre de services scolaire;
3. De transmettre au Centre de services scolaire l’expression des besoins des parents identifiés par les représentants des écoles et par la représentante ou le représentant du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage;
4. De donner son avis au Centre de services scolaire sur toute question qu’elle est tenue de lui soumettre.

Le Comité de parents doit être consulté sur les sujets suivants :

* La division, l’annexion ou la réunion du territoire du Centre de services scolaire;
* Le plan triennal de répartition et de destination des immeubles du Centre de services scolaire, la liste des écoles et les actes d’établissement;
* La politique de maintien ou de fermeture d’une école;
* La répartition des services éducatifs entre les écoles;
* Les critères d’inscription des élèves dans les écoles visés à l’article 239 de la L.I.P.;
* L’affectation d’une école aux fins d’un projet particulier, en application de l’article 240, et les critères d’inscription des élèves dans cette école;
* Le calendrier scolaire;
* Les règles de passage de l’enseignement primaire à l’enseignement secondaire ou du premier au second cycle du secondaire;
* Les objectifs et les principes de répartition des subventions, du produit de la taxe scolaire et des autres revenus entre les établissements et les critères afférents à ces objectifs et principes, ainsi que les objectifs, les principes et les critères qui ont servi à déterminer le montant que le Centre de services scolaire retient pour ses besoins et ceux de ses comités;
* Les activités de formation destinées aux parents par le Centre de services scolaire.

Les principaux éléments de l’année 2020-2021 ont été la nomination des nouveaux membres du conseil d’administration de la CSSPO et la mise à jour des règles de régie internes. Les membres se sont rencontrés à 7 reprises.

# Recommandations du CÉ pour l’année scolaire 2021-2022

Bien que le CÉ a progressé sur les objectifs fixés l’an dernier, il reste encore du travail à faire afin de les considérer comme étant rencontrés. De plus, en raison de la pandémie, le contexte en lien avec ces objectifs a énormément changé, donc il nous faudra porter une attention particulière à ces objectifs. Pour cette raison, nous proposons de garder les mêmes objectifs pour l’année 2021-2022.

**Recommandation 1**

La sécurité aux abords de l’école, surtout aux heures de pointes, demeure une priorité numéro un. Malgré la fermeture du stationnement, nous constatons que la situation demeure problématique aux abords de l’école pendant les heures de pointes. La situation est de plus aggravée par les surplus de neige dans les rues en période hivernale et par le fait qu’il y a maintenant beaucoup plus d’élèves marcheurs compte tenu de la pandémie. Il est très important que tous les parents collaborent et respectent les règles de sécurité autour de l’école ainsi que dans les rues afin d’assurer la sécurité de nos enfants.

Pour cette raison, les membres du CÉ recommandent pour la prochaine année de :

* Continuer d’explorer les options possibles afin d’augmenter la sécurité aux abords de l’école;
* Poursuivre la sensibilisation auprès des parents à la sécurité aux abords de l’école.

**Recommandation 2**

Un projet important a été mené à terme en 2018-2019 : le développement du projet éducatif 2019-2022 de notre école qui a été approuvé par le Conseil d’établissement en avril 2019. Au début de l’année scolaire 2019-2020, l’équipe école a veillé à élaborer un plan d’action afin de mettre en œuvre ce projet éducatif qui était tant attendu.

Compte tenu de l’importance du projet éducatif pour notre école et pour nos enfants, les membres du CÉ recommandent pour la prochaine année de :

* Effectuer des suivis réguliers lors des rencontres de CÉ sur l’avancement de l’élaboration du plan d’action, de sa mise en œuvre ainsi que d’effectuer des suivis sur les mesures de rendement du projet éducatif;
* Soutenir et collaborer avec l’équipe-école dans le développement, la modification et la mise en œuvre du plan d’action du projet éducatif. Compte tenu de la pandémie, des ajustements pour considérer le contexte actuel à l’école seront probablement nécessaires.

Pour l’année scolaire 2021-2022, compte tenu que nous avançons toujours dans des temps incertains, nous devrons tous faire preuve de flexibilité et de résilience. Le CÉ s’engage donc à s’adapter aux différentes situations qui se présenteront à nous pendant l’année scolaire. Nous continuerons à travailler de très près avec l’équipe-école pour passer au travers des situations difficiles et aussi profiter des opportunités qui pourraient nous attendre dans les prochains mois.

Adopté par le Conseil d’établissement, le mardi 7 septembre 2021

Résolution # CÉ 21-22-A-08

Le président,

Guillaume Dubé

7 septembre 2021

# Annexe A – Informations générales sur l’école

Voici quelques informations générales et données statistiques des dernières années sur l’école :

**Statistiques élèves**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | 2020-2021 | 2019-2020 | 2018-2019 | 2017-2018 | 2016-2017 |
| Nombres d’élèves | 725 | 789 | 751 | 741 | 706 |
| Nombres d’élèves inscrits aux Services de garde | 80 | 435 | 443 | 418 | 411 |
| Nombres d’élèves « dineurs » | 300 | 321 | 262 | 260 | 237 |
| Nombre de groupes de 1re à la 6e | 27 | 27 | 26 | 27 | 26 |
| Nombre de groupes Préscolaire | 6 | 6 | 6 | 5 | 6 |

**Composition de l’équipe école**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | 2020-2021 | 2019-2020 | 2018-2019 | 2017-2018 | 2016-2017 |
| Enseignants – titulaires | 33  | 33  | 32  | 32  | 32  |
| Spécialistes | 9 | 10  | 8  | 10  | 10  |
| Orthopédagogues | 3 | 3 | 3 | 2 | 2 |
| Professionnels : |  |  |  |  |  |
| Psychologue | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Orthophoniste | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Personnel de soutien : |  |  |  |  |  |
| Secrétaire | 1,5 | 1,5 | 1 | 1 | 1 |
| Agente de bureau | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Tech. éducation spécialisée | 3 | 3 | 2 | 2 | 2 |
| Préposée aux élève | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Animatrice V.S.E.C\* | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Surveillants du diner | 19 | 11 | 8 | 8 | 8 |
| Service de garde : |  |  |  |  |  |
| Technicienne | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Éducatrice classe principale | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Éducateurs | 14 | 19 | 22 | 22 | 22 |
| Directrice | 1 | 1 | 1  | 1 | 1 |
| Directrice Adjointe | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |

1. **Élèves handicapés ou élèves en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage** [↑](#footnote-ref-2)